



ECHANGER VOS EXPERIENCES

Financer et pérenniser vos activités

« Les forestiers juniors réorganisent leur service au public »

L'agence des espaces verts, qui assure la gestion des parcs et des forêts du Conseil Régional d'Ile-de-France, a souhaité sensibiliser et éduquer les enfants à la préservation du patrimoine forestier. A partir de 1992, elle a donc mis en place le programme "forestiers juniors". En 1998, elle a recruté 9 éco-animateurs dans le cadre du dispositif "Nouveaux Services Emplois Jeunes", répartis sur 3 sites de la région, pour développer cette activité au sein des écoles.

Comment le projet a-t-il débuté?

Par groupe de 3 éco- animateurs, et avec une grande indépendance, nous nous sommes organisés pour mettre en place notre activité. Nous avons rencontré les communes et les écoles intéressées par des animations sur la forêt et l'environnement. Notre travail avec les classes ne se limite pas à une intervention, mais à la mise en place d'un réel parcours de formation et de sensibilisation proposé aux enfants pendant 3 à 6 demi-journées par an, à l'extérieur ou en classe, et cela pendant 4 ans. A la fin de ce cycle, un diplôme de "forestiers juniors" est remis aux élèves par le président de l'Agence des Espaces Verts au cours d'une véritable cérémonie de remise des diplômes.

Nous avons donc préparé le contenu de ce parcours de formation, réalisé des panneaux thématiques, des jeux, repéré un certain nombre de sites à proximité des écoles... Notre travail a aussi consisté à constituer un fichier de contacts, des outils de communication, ... Enfin, nous nous sommes créés une véritable image de marque, grâce à nos uniformes verts d'éco-animateurs!

Depuis 1999, les contenus pédagogiques, approuvés par l'Education Nationale, ont été dispensés à plus de 5 800 enfants répartis dans 48 écoles.

Comment avez-vous été amenés à réfléchir à la pérennisation de cette activité?

Les financements de l'Etat et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie arrivant à échéance en septembre 2003, nous nous sommes posés la question de la pérennisation de notre activité. Initialement, les animations étaient proposées gratuitement aux écoles. Or l'Agence des Espaces Verts a indiqué qu'elle ne souhaitait plus porter directement et dans sa totalité le projet. Mais toujours intéressés, ses dirigeants souhaitaient qu'une solution soit trouvée pour prendre en charge une partie des frais.

Assurés de l'intérêt de l'offre que nous proposons, et prêts à nous engager personnellement, 5 d'entre nous ont souhaité s'investir pour offrir une suite aux forestiers juniors.

Quelle a été votre démarche pour aboutir à une proposition de pérennisation?

Nous ne savions pas par quel bout commencer! Nous avons donc contacté nos "clients" habituels, les écoles, pour voir avec eux s'ils étaient satisfaits de la prestation proposée, leur exposer la situation et savoir s'ils étaient prêts à financer nos interventions. La plupart étaient partants, ce qui nous a rassurés... Puis, la DDTEFP nous a proposé l'aide d'un cabinet de conseil, Adeo Conseil, avec qui nous avons mis en place une démarche

plus structurée. Nous avons ainsi, avec leur soutien, analysé plus précisément notre offre de service et nous avons identifié nos coûts de fonctionnement. Par la suite, nous avons continué à rencontrer des clients potentiels, mais aussi des structures publiques qui pouvaient financer notre action (la région Ile-de-France, le conseil Général, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, ...). L'Agence des Espaces Verts a alors précisé qu'elle pouvait nous soutenir en prenant en charge certains de nos frais (par exemple, les locaux). Nous avons ainsi une vision plus précise de nos coûts et de nos recettes potentielles.

Quelles ont été les principales difficultés?

Nous qui avons travaillé pendant 4 ans en concentrant nos efforts sur nos activités d'animation, il nous était difficile de soudain nous transformer en comptable, directeur de projet... Le cabinet Adeo nous a aidé à acquérir une culture de développement de projet et une démarche commerciale. Une formation à "la conduite d'entretien pour prospecter une clientèle" nous a permis de rencontrer nos "clients" plus sereinement.

Le BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire) que nous suivons actuellement nous a aussi permis d'affiner nos compétences professionnelles.

Suite à cette démarche, comment envisagez-vous la suite de votre activité?

Le travail n'est pas fini, nous devons identifier le statut juridique le plus approprié pour porter notre projet. Nous envisageons de créer une association ou une Société Coopérative (Scoop). Nous avons également entrepris un travail d'analyse plus poussé de nos besoins financiers et donc de notre coût journalier.

Quelles sont les contacts et aides qui vous ont été utiles?

Plusieurs structures nous ont accompagné dans notre démarche:

- la coordonnatrice de la DDTEFP, Mme Sabine Prieur (tel : 01 44 84 43 90, mail : sabine.prieur@dd-75.travail.gouv.fr), nous a soutenu et a financé l'intervention d'un cabinet de conseil
- Adeo Conseil (tel : 01 53 24 69 37, mail : oddon.adeoconseil@wanadoo.fr)
- TEE Ile-de-France (tel: 01 42 46 45 26, mail: info@tee-idf.net) nous a orienté vers les différents partenaires franciliens.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'Agence des Espaces Verts, équipe des forestiers juniors
Contacts : France Hamy, éco- animatrice, tel: 01 39 31 46 80, Mail: forestiers.juniors_bdp@hotmail.com
ou Marianne Moinet, éco- animatrice, tel 01 64 66 21 37, mail: forestiers.juniors.ferrieres@wanadoo.fr